

Prêt à tout, même aux dernières extrémités, des armes sur lui pour se défendre contre l'émeute, il se rendit seul à pied et à l'heure indiquée à l'Hôtel de Ville.

Tous les membres du gouvernement y étaient déjà réunis. Il fut étonné en arrivant sur la place de Grève de la trouver couverte de vingt ou trente mille hommes, des compagnies d'élite de la garde nationale. Il fut reconnu et salué d'acclamations énergiques. Ces cris de *vive Lamartine* l'accompagnèrent jusque dans les salles, et se renouvelèrent avec une frénésie croissante toutes les fois qu'on l'aperçut ou qu'on crut l'apercevoir aux fenêtres des appartements de réception.

Il demanda le motif de cette réunion spontanée d'une si grande masse de gardes nationaux. Il apprit que c'étaient les compagnies de grenadiers coiffés de bonnets à poil, qui venaient réclamer contre un décret du gouvernement par lequel on leur enlevait ce privilège d'uniforme, décret qui rompait leurs cadres trop étroits pour y faire entrer tous les citoyens sans privilèges et sans distinction de coiffures. Il s'affligea de cette puérité dans un moment si grave. Il les harangua, et les fit consentir à l'abolition d'un signe qui n'était qu'une vanité militaire, quand il s'agissait de confondre toutes les vanités dans le patriotisme.

Pendant ces harangues faites aux grenadiers le

général Courtais, leur commandant, accourait à cheval sur la place avec son état-major, se lançait seul au milieu des rangs tumultueux, recevait des outrages, bravait des menaces, courait des dangers. Le peuple ému par ce rassemblement se pressait aux embouchures du quai et des rues criant : à l'aristocratie, au privilège. La place immobile et compacte restait néanmoins couverte de légions sans armes qui semblaient attendre un événement.

V.

La séance secrète du gouvernement s'ouvrit sous ces auspices. Les deux camps étaient en présence dehors et dedans. dehors par hasard, dedans par la volonté de Lamartine. Les physionomies étaient sombres, contractées, résolues comme au moment qui précède le combat.

Lamartine posa sur la table la proclamation qu'il avait écrite la nuit et qu'il n'avait communiquée à personne.

« Messieurs, dit-il, jusqu'ici nous avons été fon-
« dus en un seul faisceau d'opinions et de senti-
« ments par le feu même des grands mouvements
« révolutionnaires dans lequel nous nous sommes
« précipités pour l'éteindre et pour le changer en
« gouvernement républicain fort, unanime, régu-

« lier; maintenant nous ne pouvons plus nous le
 « dissimuler; les actes et les paroles du ministre
 « de l'intérieur, en contradiction avec le sens
 « unanime que nous avons voulu donner à notre
 « dictature semblent indiquer clairement deux cho-
 « ses : la première que ce ministre prétend enga-
 « ger par des actes individuels le gouvernement
 « tout entier qui doit délibérer en commun ce
 « qu'il dit et ce qu'il fait en matière si grave; la
 « seconde que ce ministre entend gouverner dans
 « un esprit que je ne crois pas être l'esprit de la
 « République, l'esprit de la majorité du gouver-
 « nement, et qui dans tous les cas n'est pas mon
 « esprit à moi. Il faut qu'à l'heure même, ici,
 « séance tenante, nous sachions si, en effet, il y
 « a deux esprits dans le gouvernement? et s'il y en
 « a deux en effet, il faut que l'un ou l'autre l'em-
 « porte, afin que celui qui sera vaincu se retire et
 « cède le gouvernement à celui qui sera vainqueur.
 « car l'un ne peut pas accepter sur sa conscience
 « la responsabilité de l'autre; et la République
 « dans sa période la plus problématique, la plus
 « périlleuse et la plus agitée, ne peut pas être gou-
 « vernée par deux politiques contradictoires. Sa-
 « chons donc une fois pour toutes s'il y a deux
 « politiques inconciliables parmi nous, et à laquelle
 « des deux vous donnez votre adhésion. Sachons-le
 « et faisons-le savoir au pays. car la politique qui

« a été impudemment manifestée dans la circulaire
 « du ministre de l'intérieur soulève le sentiment pu-
 « blic. Il faut qu'elle soit ou rectifiée ou commentée
 « d'un concert commun, ou que nous nous divi-
 « sions sans réconciliation possible. Voici la pro-
 « clamation que je propose au gouvernement comme
 « texte des opinions que je crois celles du pays,
 « celles du gouvernement, comme elles sont les
 « miennes. Je vais la lire au conseil, et la délibé-
 « ration qui s'établira sur ce texte, tranchera la
 « question des deux politiques qui doivent diriger
 « nos commissaires, rassurer ou déchirer la nation.»
 Il lut alors le projet de proclamation que voici :

« Citoyens,

« A tous les grands actes de la vie d'un peuple,
 « le gouvernement a le devoir de faire entendre sa
 « voix à la nation.

« Vous allez accomplir le plus grand acte de la
 « vie d'un peuple, élire les représentants du pays,
 « faire sortir de vos consciences et de vos suffrages
 « non plus un gouvernement seulement, mais un
 « pouvoir social, mais une constitution tout en-
 « tière! vous allez organiser la République!

« Nous n'avons fait, nous, que la proclamer.
 « Portés d'acclamation au pouvoir pendant l'inter-
 « règne du peuple, nous n'avons voulu et nous ne
 « voulons d'autre dictature que celle de l'absolue

« nécessité. Si nous avions refusé le poste du péril,
« nous aurions été des lâches, si nous y restions
« une heure de plus que la nécessité ne le com-
« mande nous serions des usurpateurs.

« Vous seuls êtes forts !

« Nous comptons les jours. Nous avons hâte de
« remettre la République à la nation.

« La loi électorale provisoire que nous avons
« faite est la plus large qui chez aucun peuple de la
« terre ait jamais convoqué le peuple à l'exercice
« du suprême droit de l'homme, sa propre souve-
« raineté.

« L'élection appartient à tous sans exception.

« A dater de cette loi il n'y a plus de prolétaires
« en France.

« Tout Français en âge viril est citoyen politique,
« tout citoyen est électeur. Tout électeur est sou-
« verain. Le droit est égal et absolu pour tous. Il
« n'y a pas un citoyen qui puisse dire à l'autre :
« Tu es plus souverain que moi ! » Contemplez votre
« puissance, préparez-vous à l'exercer et soyez
« dignes d'entrer en possession de votre règne.

« Le règne du peuple s'appelle la République.

« Si vous nous demandez quelle République nous
« entendons par ce mot, et quels principes, quelle
« politique, quelle vertu nous souhaitons aux ré-
« publicains que vous allez élire, nous vous répon-
« dons : « Regardez le peuple de Paris et de la

« France depuis la proclamation de la République ! »

« Le peuple a combattu avec héroïsme.

« Le peuple a triomphé avec humanité.

« Le peuple a réprimé l'anarchie dès la première
« heure !

« Le peuple a brisé de lui-même aussitôt après
« le combat l'arme de sa juste colère. Il a brûlé
« l'échafaud. Il a proclamé l'abolition de la peine
« de mort contre ses ennemis.

« Il a respecté la liberté individuelle en ne pro-
« scrivant personne, il a respecté la conscience
« dans la religion qu'il veut libre, mais qu'il veut
« sans inégalité et sans privilège.

« Il a respecté la propriété. Il a poussé la pro-
« bité jusqu'à ces désintéressements sublimes qui
« font l'attendrissement de l'histoire.

« Il a choisi pour les mettre à sa tête partout les
« noms des hommes les plus honnêtes et les plus
« fermes qui soient tombés sous sa main. Il n'a pas
« poussé un cri de haine ou d'envie contre les for-
« tunes, pas un cri de vengeance contre les per-
« sonnes. Il a fait, en un mot, du nom du peuple
« le nom du courage, de la clémence et de la vertu.

« Nous n'avons qu'une seule instruction à vous
« donner : inspirez-vous du peuple, imitez-le ! pen-
« sez, sentez, votez, agissez comme lui !

« Le gouvernement provisoire, lui, n'imitera
« pas les gouvernements usurpateurs de la souve-

« rainerie du peuple qui corrompaient les électeurs,
« et qui achetaient à prix immoral la conscience du
« pays.

« A quoi bon succéder à ces gouvernements, si
« c'est pour leur ressembler? à quoi bon avoir créé
« et adoré la République, si la République doit
« entrer dès le premier jour dans les ornières de
« la royauté abolie? Il considère comme un devoir
« de répandre sur les opérations électorales cette
« lumière qui éclaire les consciences sans peser sur
« elles. Il se borne à neutraliser l'influence hostile
« de l'administration ancienne qui a perverti et
« dénaturé l'élection.

« Le gouvernement provisoire veut que la con-
« science publique règne. Il ne s'inquiète pas des
« vieux partis. Les vieux partis ont vieilli d'un
« siècle en trois jours! La République les con-
« vaincra, si elle est sûre et juste pour eux. La
« nécessité est un grand maître. La République,
« sachez-le bien, a le bonheur d'être un gouver-
« nement de nécessité. La réflexion est pour nous.
« on ne peut pas remonter aux royautés impos-
« sibles. on ne veut pas descendre aux anarchies
« inconnues. on sera républicain par raison. Don-
« nez seulement sûreté, liberté, respect à tous.
« assurez aux autres l'indépendance des suffrages
« que vous voulez pour vous. ne regardez pas quel
« nom ceux que vous croyez vos ennemis écrivent

« sur leur bulletin et soyez sûrs d'avance qu'ils
« écrivent le seul nom qui peut les sauver, c'est-
« à-dire celui d'un républicain capable et probe.

« Sûreté, liberté, respect aux consciences de tous
« les citoyens électeurs, voilà l'intention du gou-
« vernement républicain, voilà son devoir, voilà le
« vôtre! voilà le salut du peuple! ayez confiance
« dans le bon sens du pays, il aura confiance en
« vous; donnez-lui la liberté et il vous renverra
« la République.

« Citoyens, la France tente en ce moment, au
« milieu de quelques difficultés financières léguées
« par la royauté, mais sous des auspices providen-
« tiels la plus grande œuvre des temps modernes,
« la fondation du gouvernement du peuple tout
« entier, l'organisation de la démocratie, la Répu-
« blique de tous les droits, de tous les intérêts de
« toutes les intelligences et de toutes les vertus!

« Les circonstances sont propices. La paix est
« possible. L'idée nouvelle peut prendre sa place
« en Europe sans autre perturbation que celle des
« préjugés qu'on avait contre elle. Il n'y a point
« de colère dans l'âme du peuple. Si la royauté
« fugitive n'a pas emporté avec elle tous les en-
« nemis de la République. Elle les a laissés impuis-
« sants et quoiqu'ils soient investis de tous les
« droits que la République garantit aux minorités,
« leur intérêt et leur prudence nous assurent qu'ils

« ne voudront pas eux-mêmes troubler la fondation
« paisible de la constitution populaire.

« En trois jours cette œuvre que l'on croyait re-
« léguée dans le lointain du temps s'est accomplie
« sans qu'une goutte de sang ait été versée en
« France, sans qu'un autre cri que celui de l'ad-
« miration ait retenti dans nos départements et sur
« nos frontières. Ne perdons pas cette occasion
« unique dans l'histoire. n'abdiquons pas la plus
« grande force de l'idée nouvelle, la sécurité qu'elle
« inspire aux citoyens, l'étonnement qu'elle inspire
« au monde.

« Encore quelques jours de magnanimité, de
« dévouement, de patience et l'Assemblée nationale
« recevra de nos mains la République naissante. De
« ce jour-là tout sera sauvé! quand la nation par
« les mains de ses représentants aura saisi la Répu-
« blique, la République sera forte et grande comme
« la nation, sainte comme l'idée de peuple, impéris-
« sable comme la patrie. »

VI.

La discussion s'ouvrit franche, énergique, sans réticence sur les deux esprits qui devaient diriger la marche du gouvernement. Les discours allèrent au fond des pensées, les répliques au fond des cœurs. raisons et passions se mêlèrent dans les paroles

des orateurs des partis opposés. L'immense majorité Marrast, Marie, Lamartine, Garnier Pagès, Arago, Crémieux, Dupont de l'Eure versèrent leur âme dans la délibération. La minorité rectifia plus qu'elle ne soutint les termes des circulaires. les avis se rapprochèrent, les sentiments se confondirent, la nécessité d'un désaveu prévalut d'une voix prépondérante. le sens libéral et magnanime donné à l'esprit du gouvernement par le projet de proclamation fut admis par tous. Lamartine modifia quelques mots de sa rédaction sur les observations de Louis Blanc. La minorité elle-même signa ce programme de la majorité. on l'envoya à l'imprimerie nationale, on l'afficha dans Paris, on en inonda la France. il rassura les esprits. mais il parut néanmoins ce qu'il était : l'indice mal effacé d'une lutte intestine dans la conscience même du gouvernement.

Pendant les deux heures que dura cette scène intérieure autour de la table du conseil, les clameurs de la garde nationale qui couvrait la place montaient aux fenêtres et semblaient donner force à l'esprit de la majorité. Cette pression n'était qu'apparente. Lamartine et ses amis déploraient cette manifestation accidentelle et intempestive. Elle pouvait donner lieu à des manifestations contraires et exciter ainsi classes contre classes, peuple contre peuple. Déjà en effet le bruit de cette réu-

nion plus puérile qu'aristocratique, s'était répandu dans les faubourgs. des masses d'ouvriers accouraient, envahissaient les rangs des gardes nationaux désarmés, leur reprochaient leur jalousie ridicule d'un privilège d'uniforme, et les accompagnaient de huées et d'injures à mesure que leurs détachements quittaient la place.

Lamartine et Crémieux étant sortis ensemble par une porte dérobée du derrière de l'Hôtel furent reconnus sur le quai, enveloppés et suivis par une colonne de peuple qui les accompagna jusqu'au Louvre de son enthousiasme et de ses acclamations. Ils furent contraints de se réfugier dans la cour d'une maison dont on referma la porte pour échapper à un triomphe involontaire qui aurait alarmé Paris.

VII.

Le lendemain la joie saisit tous les cœurs à la lecture de la proclamation au peuple français qui rétablissait si énergiquement le sens vrai et libéral de la République. Cette victoire du parti modéré parut la victoire de tous les bons citoyens. Les départements plus inquiets la reçurent avec plus d'applaudissements encore. Ils tremblaient de voir des proconsuls armés de mandats illimités rappeler dans la France paisible les proconsulats arbitraires et irrités de la Convention.

Mais le parti conventionnel et violent qui commençait à s'agiter et à se concerter dans quelques clubs se sentit vaincu et se crut assez puissant pour ressaisir la victoire à l'aide d'un subterfuge.

Il feignit de croire, et il crut peut-être, que la manifestation tout accidentelle de la garde nationale pendant la délibération de la veille avait été concertée par Lamartine et ses amis pour intimider la minorité du gouvernement. peut-être la minorité le crut-elle elle-même? Quoi qu'il en soit, une rumeur sourde se répandit artificiellement dans Paris. On fit imaginer au peuple que la garde nationale avait entouré et menacé le gouvernement, qu'elle méditait un coup d'État de l'aristocratie bourgeoise contre ses membres les plus aimés; on employa les nombreux agents de la préfecture de police et les hommes armés qui campaient dans ses cours à propager cette panique parmi le peuple. On assigna aux ouvriers et aux clubs un rendez-vous général aux Champs-Élysées pour se compter devant leur prétendus ennemis et pour venir en armée innombrable défilé devant l'Hôtel de Ville et jurer d'y défendre le gouvernement.

Caussidière dans de bonnes intentions au fond, parut être lui-même un des principaux promoteurs de ce rassemblement prodigieux de peuple, parmi lequel aussi il fit établir une discipline et un ordre qui frappèrent à la fois la capitale d'effroi et d'éton-